

## Les formations artos

Depuis sa création en 1996, l'association *artos* contribue au développement des métiers du spectacle et de la culture.

*artos* a mis sur pied le CFC de Techniscéniste et le Brevet fédéral de Régisseur-euse technique de spectacle, en étroite collaboration avec l'ASTT-SVTB. *artos* a également initié, en partenariat avec les Universités de Lausanne et de Genève, un MAS en gestion culturelle. De plus, l'association organise, plusieurs fois par année, une série de formations courtes et continues.

### En administration :

- Sensibilisation à la gestion de projets
- Droit suisse pour le spectacle vivant
- Comptabilité dans le spectacle vivant
- Communication avec les médias
- Gestion des salaires et cadres d'engagement
- Recherche de fonds
- Diffusion

### En technique de scène :

- Initiation à la création lumière, niveau 1
- Mapping et VJing – Initiation aux logiciels Madmapper et Modul8
- Module sécurité – Appliqué aux lieux de spectacle et à l'événementiel
- Vectorworks Spotlight – Initiation à la production de plans



toutes nos  
formation



Informations détaillées sur le contenu et dates des sessions  
mises à jour régulièrement sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

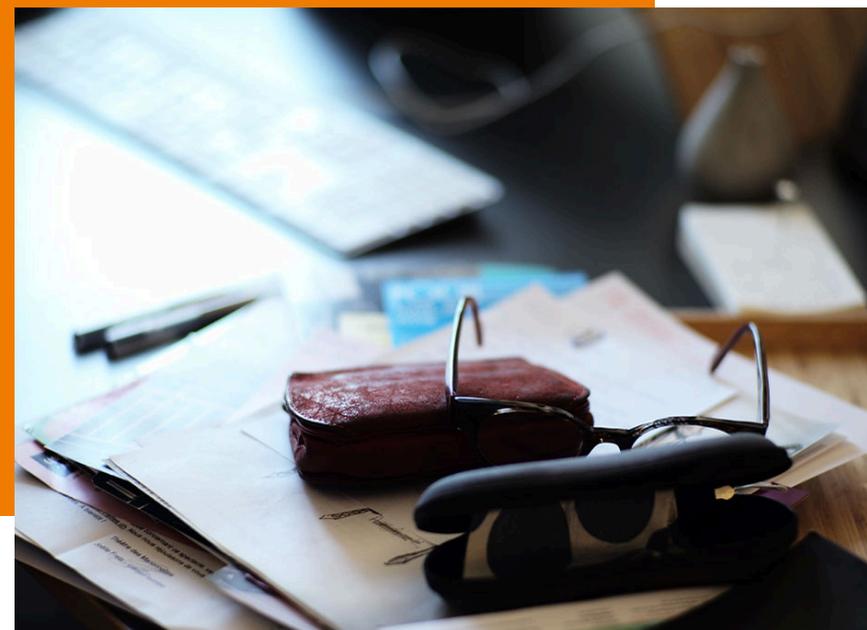
artos | QG center | Route de la Chaux 4 | 1030 Bussigny  
T. +41 21 701 99 61 | [admin@artos-net.ch](mailto:admin@artos-net.ch) | [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)

**artos**  
association professionnelle

## Gestion des salaires et cadres d'engagement

POUR LE SPECTACLE VIVANT ET LES  
MUSIQUE ACTUELLES

17 ET 24 SEPTEMBRE 2025  
BUSSIGNY



*Cette formation est organisée par PETZI, la FCMA et artos.*

*Les professionnel·les du spectacle vivant et des musiques  
actuelles pourront ainsi se rencontrer, dialoguer et échanger.*

**artos**  
association professionnelle

**fondation  
cma**

**Petzi**



## Objectifs de la formation

Cette session permet de clarifier les questions fastidieuses auxquelles les professionnel·les sont confronté·es régulièrement en ce qui concerne les salaires et l'engagement de leurs équipes. Elle traite également des notions de base en matière de fiscalité des personnes physiques et morales :

Comment déterminer le statut lors de l'activité lucrative et avec quel contrat ? Quel est l'impact sur les assurances sociales ? De quoi faut-il tenir compte lors d'un engagement et concernant le salaire ? Qu'est-ce que l'impôt à la source et comment le calculer ? Quelles sont les spécificités fiscales ?

Ce cours, animé par un binôme de professionnel·les des arts vivants, permet un éclairage juridique, théorique et pratique.

Il se veut interactif, raison pour laquelle le nombre de participant·es est limité afin de favoriser les prises de parole et les échanges.

## Cette formation est pour vous si...

... vous travaillez dans les arts vivants et que vous avez déjà eu à remplir des fiches de paie. Elle s'adresse en particulier à celles et ceux qui occupent des fonctions comme :

- administrateur·trice,
- chargé·e de production,
- responsable ou collaborateur·trice en ressources humaines, assurances sociales, salaires ou finances.

## Les intervenant·es



### ALEXANDRA SAWLEY

adjointe aux finances au Service de la culture de la ville de Lausanne, anciennement responsable administration, finances, RH et juridique chez Two Gentlemen (agence artistique) et Irascible (distributeur).



### PATRICK MANGOLD

avocat, spécialiste en droit du travail et performeur, membre du conseil de la fondation d'aide sociale et culturelle (FASC) et de la fondation Plateforme 10. [www.patrickmangold.ch](http://www.patrickmangold.ch)

## Programme

### 1. Écosystème professionnel du spectacle vivant et des musiques actuelles

- Salarié·e ou indépendant·e ? ;
- Le contrat de travail et sa délimitation avec les autres contrats (mandat, entreprise) ;
- Quelques aspects en lien avec les assurances sociales pour les résident·es en Suisse et pour les résident·es à l'étranger, les sociétés de portage salarial ;
- Différents aspects liés au chômage : particularités du statut d'intermittent, prise en charge des formations.

### 2. Fiscalité : notions de base

- Impôts et taxes ;
- Cas pratiques dans le domaine des arts vivants et des musiques actuelles : impôt à la source, TVA et taxe sur les divertissements.



## Infos pratiques

Formation sur 2 journées

**ME 17 ET 24  
SEPTEMBRE 2025**

**Centre de  
compétence artos**  
Rue de la Chaux 4  
QG center | Bât. B  
(caillou)  
1030 Bussigny

**HORAIRES**  
9h00-16h30

**PRIX**  
CHF 300.-\* /10% de réduction pour les membres artos et Petzi  
*\*Ce cours peut être pris en charge par certaines caisses de chômage. Se renseigner auprès de son/ sa conseiller·ère ORP.*

*infos pratiques et inscriptions*



T. +41 21 612 80 94  
**fcadmin**  
**@artos-net.ch**  
[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)